



Les Justes parmi les Nations de France

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX



COMITÉ FRANÇAIS
POUR YAD VASHEM

Le 18 juin 2007, Simone Veil rend hommage aux Justes parmi les Nations de France, une inscription est posée sur le mur de la crypte du monument.

L'entrée des Justes de France au Panthéon vient ajouter une strate à notre mémoire nationale. Elle y apporte une dimension qui lui manquait jusqu'alors : la célébration d'hommes et de femmes ordinaires animés par les mêmes principes des Droits de l'Homme que ceux qu'ont portés, en leur temps, nos grandes figures des Lumières.

Cet outil d'exploration a pour vocation de fournir des pistes de réflexion aux enseignants en amont de la visite guidée « les Justes parmi les Nations » proposée au Panthéon.

Il est composé de trois parties enrichies de pistes pédagogiques :

- une sélection de 3 portraits de Justes parmi les Nations,
- le discours de Simone Veil,
- et une présentation du Comité français pour Yad Vashem.





PATRIE RECONNAISSANTE

Sommaire

L'inscription en hommage aux Justes de France

5

Trois portraits, trois destins de Justes parmi les Nations

6

Jean Philippe

7

Lucien et Élise Perthuis

10

Lucienne Daniel-Miltsztayn

12

Pistes pédagogiques

14

Le discours de Simone Veil

15

Pistes pédagogiques

17

Le Comité français pour Yad Vashem

18

Pistes pédagogiques

22

Ressources en ligne

23



L'inscription en hommage aux Justes de France

18 janvier 2007

HOMMAGE DE LA NATION AUX JUSTES DE FRANCE

SOUS LA CHAPE DE HAINE ET DE NUIT TOMBÉE SUR LA FRANCE DANS LES ANNÉES D'OCCUPATION DES LUMIÈRES, PAR MILLIERS, REFUSÈRENT DE S'ÉTEINDRE. NOMMÉS "JUSTES PARMI LES NATIONS" OU RESTÉS ANONYMES DES FEMMES ET DES HOMMES, DE TOUTES ORIGINES ET DE TOUTES CONDITIONS, ONT SAUVÉ DES JUIFS DES PERSÉCUTIONS ANTISÉMITES ET DES CAMPS D'EXTERMINATION. BRAVANT LES RISQUES ENCOURUS, ILS ONT INCARNÉ L'HONNEUR DE LA FRANCE, SES VALEURS DE JUSTICE, DE TOLÉRANCE ET D'HUMANITÉ.

Trois portraits, trois destins de Justes parmi les Nations





Jean Philippe

14 novembre 1905 – 1^{er} mars 1944

Jean Philippe, né le 14 novembre 1905 à Lyon, commissaire de police depuis 1937, est affecté à Lourdes. En 1940, il adhère au réseau belge « Sabot », travaillant aussi pour un réseau Polonais et pour le « 2^e Bureau ».



En 1941, il s'engage dans le réseau « Alliance », dirigé par **Marie-Madeleine Fourcade**. Il le dirige pour les sept départements du Sud-Ouest. Il participe au sauvetage de nombreux Juifs et en intègre dans son réseau.

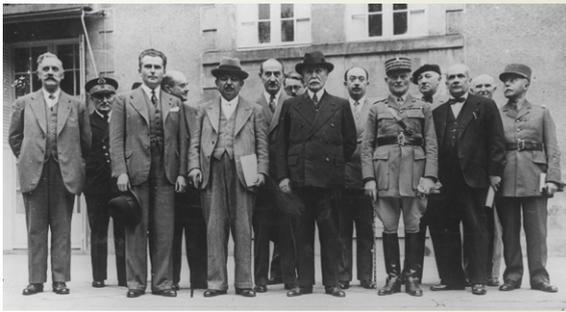
Fin 1942, il est nommé commissaire de police du 7^{ème} arrondissement de Toulouse. Il aide la Résistance en Haute-Garonne, prévient des arrestations prévues et fournit de faux papiers à des juifs en danger.



En 1942, la « Solution finale » est mise en œuvre et entraîne la déportation des Juifs de France. Les accords de collaboration passés avec l'occupant nazi prévoient la participation massive des forces de police françaises. Des opérations de grande envergure sont menées dans tout le pays à l'été 1942.

Les juifs, hommes, femmes et enfants sont arrêtés à leur domicile, conduits vers des points de rassemblement ou des centres de détention puis embarqués et parqués à bord des trains de déportation. Les arrestations sont réalisées par les forces de police locales. La majorité des policiers suit les consignes, néanmoins certains avertissent les Juifs et leur permettent de s'échapper, mais ils sont très peu nombreux à refuser d'obéir aux ordres.

De haut en bas : 1. **Jean Philippe**
© Musée de la Résistance, Toulouse –
Comité français pour Yad Vashem. –
2. **Fausse carte d'identité de Marie-Madeleine Fourcade, utilisée durant ses opérations de résistance** © Tallandier -
Rue des Archives/Granger. –
3. **Préfecture de Police, arrestations des israélites du 16 au 20 juillet 1942**
© Archives de la préfecture de police.
Ci-contre : **Salle des noms, musée d'histoire de la Shoah** © Yad Vashem.



1. Le « chef de l'État français » et le premier gouvernement du régime de Vichy, photo probablement prise en juillet 1940 sur la terrasse du pavillon Sévigné à Vichy. De gauche à droite: Pierre Caziot, François Darlan, Paul Baudouin, Raphaël Alibert, Pierre Laval, Adrien Marquet, Yves Bouthillier, Philippe Pétain, Émile Mireaux, Maxime Weygand, Jean Ybarnégaray, Henry Lémery, François Piétri, Louis Colson
© Narodowe Archiwum Cyfrowe, Pologne.

+ En janvier 1943, Jean Philippe reçoit l'ordre de remettre aux Allemands la liste de tous les Juifs de son arrondissement. Il refuse alors d'obéir à de tels ordres et, se sentant incapable de continuer à servir dans la police, il rédige une lettre de démission dans laquelle il dénonce avec véhémence la politique de collaboration du gouvernement de Pétain :

Toulouse, le 15 janvier 1943.

Monsieur le Commissaire Central de Toulouse,

J'ai le regret de vous rendre compte de ce que la politique actuellement suivie par notre gouvernement n'étant pas conforme à mon idéal, je ne saurais désormais servir avec fidélité.

Je refuse - et sous mon entière responsabilité - de persécuter des israélites qui, à mon avis, ont droit au bonheur et à la vie, aussi bien que Monsieur Laval lui-même.

Je refuse d'arracher, par la force, des ouvriers français à leur famille: j'estime qu'il ne nous appartient pas de déporter nos compatriotes et que tout Français qui se rend complice de cette infamie, se nommerait-il Philippe Pétain, agit en traître.

Je connais l'exacte signification des mots que j'emploie.

En conséquence, Monsieur le Commissaire Central, j'ai l'honneur de vous informer de ce que, par le même courrier, ma démission est transmise à Monsieur l'Intendant Régional de Police.

Permettez-moi de vous exprimer ma gratitude pour l'extrême bienveillance dont vous faites toujours preuve à mon égard et veuillez agréer l'expression de mon respectueux dévouement.

signé: Philippe
ex-commissaire du 7ème arrondissement



+ Avec l'aide de Marie-Madeleine Fourcade, il rentre dans la clandestinité. Il s'établit à Beaumont-de-Lomagne et collabore aux activités de « la Sixième ». Il fournit des faux papiers à des Juifs qu'il remet à **Lucien David Fayman**, responsable de la « Sixième-EIF » dans la région de Toulouse et membre du réseau « Buckmaster » qui organise des parachutages d'armes, de matériel et de munitions.



De haut en bas : 1. **Lucien Fayman**, éclaireuses et éclaireurs israélites de France Fayman (1946-Conseil national de la Chapelle-en-Serval) © Lucien Fayman. – 2. **Plaque de la rue du commissaire Philippe à Toulouse** © D. R.

+ Découvert à la suite de l'imprudence d'un de ses collègues, il est arrêté par la Gestapo le **28 janvier 1943**. Torturé puis emprisonné à Karlsruhe en Allemagne, il est exécuté le **1^{er} mars 1944** avec 14 membres de son réseau. Il va à la mort un tissu rouge à l'emplacement du cœur et en chantant la Marseillaise.

Une rue de Toulouse porte aujourd'hui son nom. Sa femme, qui l'assistait, est arrêtée avec lui et déportée (elle survivra), alors qu'ils venaient d'adopter une petite fille. Jean Philippe a été homologué dans le grade de capitaine, et décoré à titre posthume de la Légion d'Honneur et de la Médaille de la Résistance. Son nom a été donné à la 9^e promotion de l'École nationale supérieure de police. Lucien David Fayman, attestera après la guerre que Jean Philippe a fourni des faux papiers pour les jeunes Juifs de « la Sixième » ce qui leur a permis de se cacher en France ou de passer en Suisse.



Le 2 janvier 1995, l'Institut Yad Vashem reconnaîtra **Jean Philippe** comme Juste parmi les Nations.



Lucien et Élise Perthuis

1^{er} mai 1900 – 29 novembre 1968

16 janvier 1900 – 1^{er} juin 1998

Fuyant la dépression économique et le profond antisémitisme qui sévissent alors à Varsovie, **Samuel et Golga Prezman** arrivent à Paris en 1931. Ils s'installent dans un petit deux-pièces Cité Popincourt situé dans le 11^{ème} arrondissement où naissent leurs deux enfants Suzanne et Gabriel. Les relations avec le voisinage sont excellentes.



+ Le 15 juillet 1942, veille de la Rafle du Vel d'Hiv, la famille Prezman est avertie par un voisin agent de police. Elle se sépare et se réfugie chez des voisins ou amis : Suzanne chez les voisins Perthuis (Lucien était chauffeur d'autobus et Elise ouvrière), Gabriel chez un ami de classe et les parents dans leur atelier. La nuit est mouvementée, troublée par des cris et des pleurs. Le lendemain, alors que le calme semble revenu, les Perthuis décident d'accueillir l'ensemble de la famille Prezman. Cependant, vers midi, la police française revient sur les lieux espérant retrouver les Prezman pour les arrêter ; Lucien sort alors sur le palier et feint de se plaindre du bruit de la nuit précédente. Il déclare ensuite ignorer où se trouvent les Prezman, probablement partis en vacances depuis 8 jours, alors qu'en réalité ils sont cachés chez lui.

De haut en bas : 1. **Lucien et Elise Perthuis**
© Comité français pour Yad Vashem. –
2. **Arrestation de Juifs à Paris par des policiers français le 20 août 1941** © Bundesarchiv, Allemagne, Bild 183-B10816.



+ Par la suite, Lucien a continué à aller chercher les cartes mensuelles de rationnement pour ses amis Prezman. Par sécurité, Suzanne a été placée dans un pensionnat catholique à Saint-Mandé et le prix de sa pension a été réglé par Elise Perthuis lors des visites qu'elle lui rendait. En fait, cet argent était prélevé sur les économies que les Prezman avaient confiées aux Perthuis.



+ Lucien s'est également arrangé pour que l'appartement des Prezman reste libre de tout occupant, alors qu'il avait été vidé de tout son mobilier. C'est ce qui a permis à la famille Prezman de réintégrer leur domicile à la fin de la guerre. Au moment de la Libération, les Perthuis ont à nouveau aidé les Prezman en leur prêtant la literie et les meubles les plus indispensables pour leur emménagement.

De haut en bas : 1. **Tickets de rationnement français** – J2, J3, T, denrées diverses, Seconde Guerre mondiale, juillet 1944 © Daniel*D, collection personnelle. – 2. **Foule sur les Champs Élysées regardant les blindés de la 2^e DB avec des banderoles « De Gaulle au pouvoir » et « Vive de Gaulle »**, 26 août 1944 © Library of Congress Prints and Photographs Division Washington, États-Unis, LC-DIG-fsac-1a55001.



Le 20 novembre 2006, l'Institut Yad Vashem a décerné le titre de Juste parmi les Nations à Lucien et Elise Perthuis.

La cérémonie de remise de médaille a eu lieu à l'Hôtel de ville de Paris le 12 novembre 2008.



Lucienne Daniel, épouse Miltztayn

20 décembre 1914 – 30 octobre 2011

Après une enfance peu heureuse et de graves problèmes de santé – une tuberculose osseuse l’obligera longtemps à vivre avec un corset rigide –, Lucienne s’établit comme blanchisseuse au 16 rue du Moulin-des-Près à Paris 13^{ème}.

En 1940, lors d’un bal, elle rencontre Gawruel Miltztayn, dit Marcel. Il est arrivé de Pologne avec ses parents, son frère et ses trois sœurs.



+ **En 1941**, Marcel demande à Lucienne de les cacher lui et sa famille. Elle les héberge dans sa boutique dont l’arrière donnait sur une cour d’école, ce qui permettait de s’échapper. Pour nourrir tant de monde, elle part chercher des légumes en banlieue et les cache dans sa charrette sous les paquets de linge sale. Durant cette période, elle sauve Marcel et les siens à plusieurs reprises.

De haut en bas : 1. Lucienne Daniel, 1942
© Comité français pour Yad Vashem. –
2. Mireille Miltztayn, Marcel Miltztayn
et Lucienne Daniel en 1942 devant la
boutique du 16 rue du Moulin des Près,
Paris 13^e © arch. fam. Mireille Miltztayn.



+ **Le 14 mai 1941**, Marcel est arrêté et envoyé au camp de Beaune-la-Rolande suite à la rafle dite du « billet vert », une convocation des autorités françaises qui entraîne l'arrestation de 3700 juifs étrangers. Lucienne organise son évasion le 26 juillet 1941 et lui procure de faux papiers. Marcel revient se cacher dans la blanchisserie, rue du Moulin.

En 1942, une partie de la famille part travailler dans des fermes situées dans les Ardennes, les allemands promettant bons salaires et sécurité. Malheureusement, trois d'entre eux seront déportés. Lucienne, en dépit des risques encourus, s'y rend à son tour pour ramener les trois survivants alors sans argent et sans moyens sûrs pour rentrer à Paris. Elle prendra soin d'eux au-delà-même de la fin de la guerre.



+ Marcel et Lucienne se marieront à Paris **le 24 octobre 1949**. De leur union naîtra une fille, Mireille.

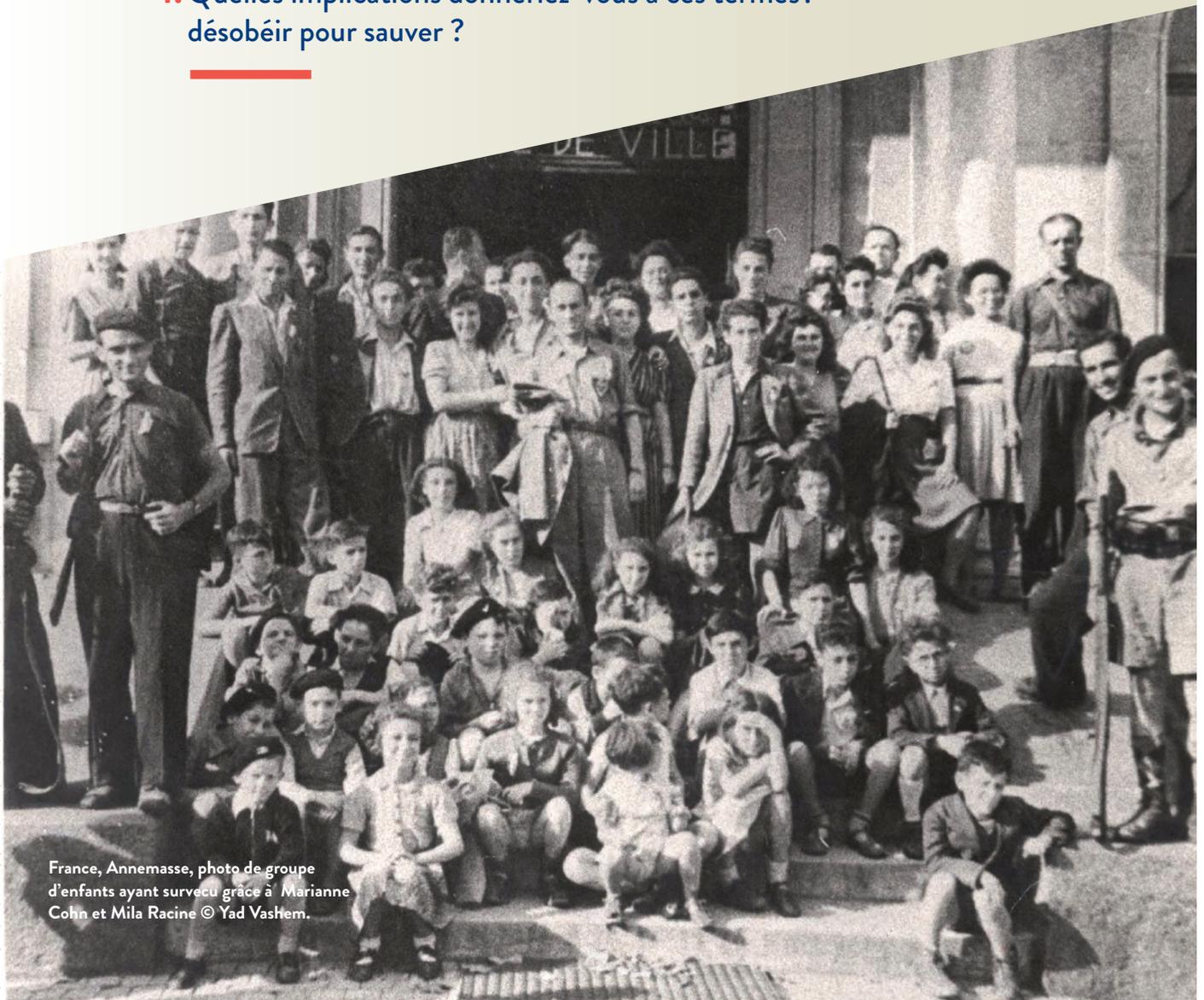
De haut en bas: 1. Enregistrement des victimes de la rafle du billet vert par la gendarmerie française à leur arrivée au camp de Pithiviers, 16 mai 1941 © Bundesarchiv, Allemagne, Bild 183-S69238. – 2. Marcel Miltztayn et Lucienne Daniel © Comité français pour Yad Vashem.



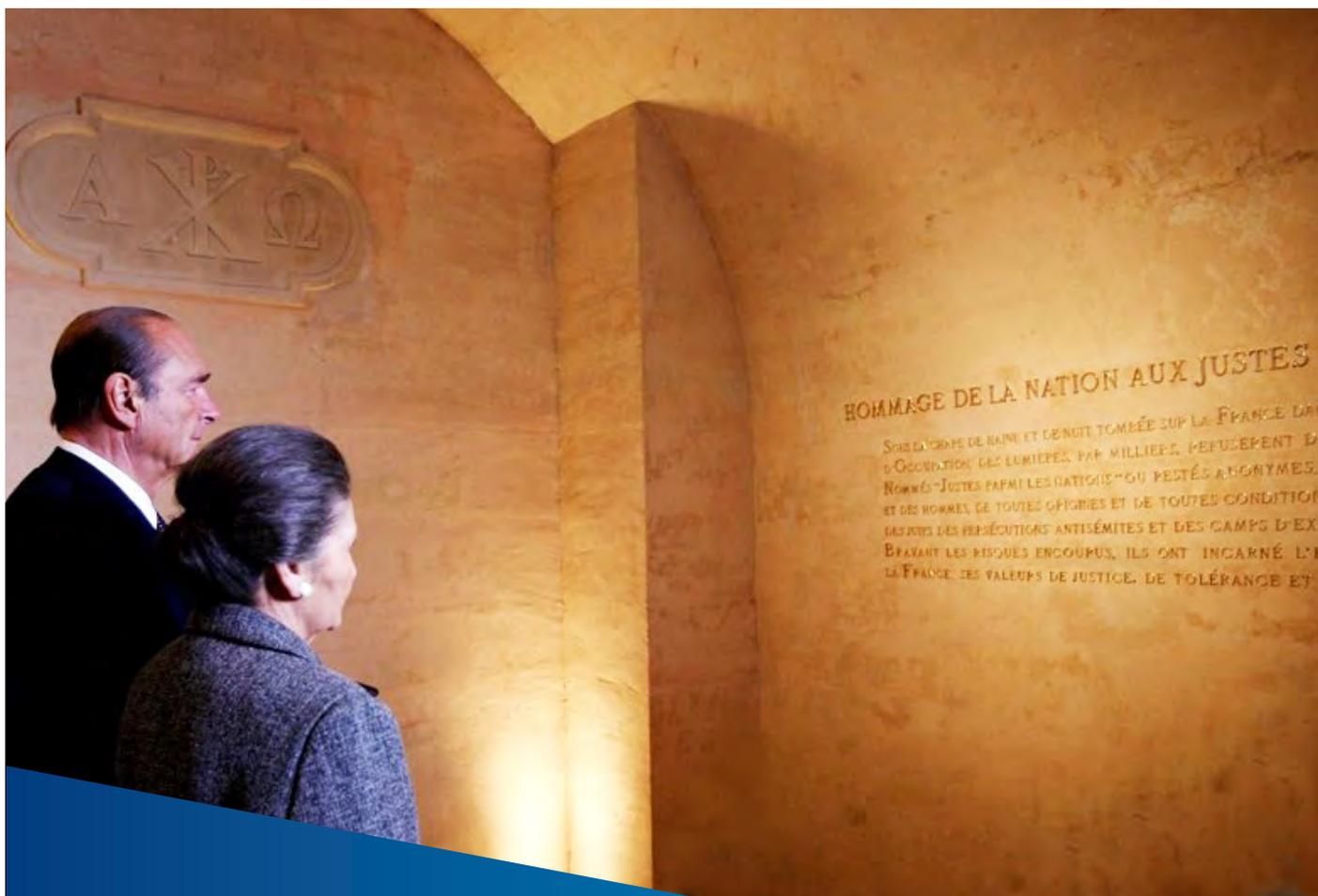
Le 9 septembre 2014, l'Institut Yad Vashem a décerné à Lucienne Daniel-Miltztayn le titre de Juste parmi les Nations.

Pistes pédagogiques

1. En quoi ces personnes sont-ils des gens à priori ordinaires ?
Comment se sont-ils révélés hors norme ou exceptionnels ?
Que nous enseigne la pluralité de leurs parcours ?
2. En quoi le fait d'être anonyme est-il à la fois crucial mais a constitué un obstacle à l'inscription des Justes parmi les Nations de France dans l'histoire nationale ?
3. En quoi ces actes de bravoure renouvellent-ils la notion d'héroïsme ?
Quel parallèle pourriez-vous établir entre cette Résistance civile et la Résistance armée (similitudes et différences) ?
4. Quelles implications donneriez-vous à ces termes :
désobéir pour sauver ?



France, Annemasse, photo de groupe
d'enfants ayant survécu grâce à Marianne
Cohn et Mila Racine © Yad Vashem.



Le discours de Simone Veil

Cérémonie du Panthéon
en hommage aux Justes de France
18 janvier 2007

« Monsieur le Président de la République,

Mesdames et Messieurs les Justes de France, c'est à vous que mon propos s'adresse ; à vous tous qui nous entourez ainsi qu'à ceux qui n'ont pu se joindre à nous ; à vous aussi qui avez aidé à sauver des juifs sans chercher à obtenir cette reconnaissance.

Au nom de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, au nom de tous ceux qui vous doivent la vie, je viens ce soir vers vous, pour vous exprimer notre respect, notre affection, notre gratitude.

On ne saura jamais exactement combien vous êtes. Certains sont morts, sans juger utile de se prévaloir de ce qu'ils avaient fait. D'autres ont cru être oubliés de ceux qu'ils avaient sauvés. D'autres enfin ont même refusé d'être honorés, considérant qu'ils n'avaient fait que leur devoir de Français, de chrétiens, de citoyens, d'hommes et de femmes envers ceux qui étaient pourchassés pour le seul crime d'être nés juifs.

Certains Français se plaisent à flétrir le passé de notre pays. Je n'ai jamais été de ceux-là. J'ai toujours dit, et je le répète ce soir solennellement, qu'il y a eu la France de Vichy, responsable de la déportation de soixante-seize mille juifs, dont onze mille enfants, mais qu'il y a eu aussi tous les hommes, toutes les femmes, grâce auxquels les trois quarts des Juifs de notre pays ont échappé à la traque. Ailleurs, aux Pays Bas, en Grèce, 80 % des Juifs ont été arrêtés et exterminés dans les camps. Dans aucun pays occupé par les nazis, à l'exception du Danemark, il n'y a eu un élan de solidarité comparable à ce qui s'est passé chez nous.

Vous tous, les Justes de France auxquels nous rendons hommage aujourd'hui, vous illustrez l'honneur de notre pays qui, grâce à vous, a retrouvé le sens de la fraternité, de la justice et du courage. Voilà plus de soixante ans, vous n'avez pas hésité à mettre en péril la sécurité de vos proches, à risquer la prison et même la déportation. Pourquoi ? Pour qui ? Pour des hommes, des femmes et des enfants que, le plus souvent, vous ne connaissiez même pas, qui ne vous étaient rien, seulement des hommes, des femmes et des enfants en danger.

Pour la plupart, vous étiez des Français « ordinaires ». Citadins ou ruraux, athées ou croyants, jeunes ou vieux, riches ou pauvres, vous avez hébergé ces familles, apporté réconfort aux adultes, tendresse aux enfants. Vous avez agi avec votre cœur parce que les menaces qui pesaient sur eux vous étaient insupportables. Vous avez obéi sous le coup d'une exigence non écrite qui primait toutes les autres. Vous n'avez pas cherché les honneurs. Vous n'en êtes que plus dignes.

Je tiens ce soir à vous remercier, Monsieur le Président de la République, d'avoir publiquement reconnu la responsabilité de l'État dans les lois scélérates

« Les Justes de France pensaient avoir simplement traversé l'Histoire. En réalité, ils l'ont écrite. »

de Vichy. À vous remercier aussi d'avoir, sans faille, à maintes reprises, rappelé l'action exemplaire, courageuse et fraternelle des Français, dont certains vous entourent ici ce soir.

Face au nazisme qui a cherché à rayer le peuple juif de l'histoire des hommes et à effacer toute trace des crimes perpétrés, face à ceux qui, aujourd'hui encore, nient les faits, la France s'honore, aujourd'hui, de graver de manière indélébile dans la pierre de son histoire nationale cette page de lumière dans la nuit de la Shoah.

Les Justes de France pensaient avoir simplement traversé l'Histoire. En réalité, ils l'ont écrite. De toutes les voix de la guerre, leurs voix étaient celles que l'on entendait le moins, à peine un murmure, qu'il fallait souvent solliciter. Il était temps que nous les entendions. Il était temps que nous leur exprimions notre reconnaissance.

Pour nous qui demeurons hantés par le souvenir de nos proches, disparus en fumée, demeurés sans sépulture, pour tous ceux qui veulent un monde meilleur, plus juste et plus fraternel, débarrassé du poison de l'antisémitisme, du racisme et de la haine, ces murs résonneront désormais et à jamais de l'écho de vos voix, vous les Justes de France qui nous donnez des raisons d'espérer. »

Simone Veil
présidente de la Fondation
pour la mémoire de la Shoah

Piste pédagogique

1. Comment le discours de Simone Veil retranscrit-il le rôle extrêmement important que les Justes parmi les Nations de France ont tenu pendant la Seconde Guerre mondiale ?

Le Comité français pour Yad Vashem



Qu'est-ce que Yad Vashem ?

Désireux de donner un nom et un visage au six millions de Juifs assassinés par les nazis et leurs collaborateurs, le Parlement israélien, dit « la Knesset », crée par la loi du 19 août 1953, à Jérusalem, l'Institut Commémoratif des Martyrs et des Héros de la Shoah. Cette loi instaure dans le même temps la distinction de « Juste parmi les Nations », par reconnaissance envers les non Juifs qui ont risqué leur vie pour sauver des Juifs persécutés.

Yad Vashem est aujourd'hui un centre mondial de commémoration, de documentation, de recherche et d'éducation. Il transmet un message de tolérance et de fraternité.

Le Comité français pour Yad Vashem est créé en 1989 par d'anciens résistants, déportés et enfants sauvés dont Charles Corrin et Sylvain Caen. Samuel Pizar est son premier président.

Association loi de 1901, le Comité français pour Yad Vashem poursuit dans toute la France, avec ses 19 délégués régionaux et bénévoles, plusieurs missions en soutien aux actions menées par Yad Vashem :

- Il participe au recueil des feuilles de témoignages (« Daf-Ed » en hébreu) permettant d'inscrire les noms des disparus dans la « Salle des Noms » de Yad Vashem à Jérusalem et dans sa base de données : 4 850 000 noms sont déjà consultables sur le site www.yadvashem.org.
- Il œuvre à la reconnaissance des Justes français : 4 150 en 2021.
- Il crée, en 2012, le Réseau des villes et villages des Justes de France pour perpétuer leur souvenir et transmettre les valeurs portées par les Justes parmi les Nations.
- Enfin, il contribue à la transmission de l'histoire de la Shoah auprès de la jeunesse et des enseignants français par des séminaires, expositions itinérantes et le concours d'anciens déportés ou enfants cachés qui témoignent dans des établissements scolaires ou culturels. Le Comité apporte aussi des informations aux chercheurs, enseignants, étudiants ou journalistes qui travaillent sur l'histoire des Justes parmi les Nations de France. Ses activités et ses documents d'archives concernant les Justes de France sont consultables sur son site, www.yadvashem-france.org.

Comment obtient-on le titre de Juste parmi les Nations ?

Il s'agit de la plus haute distinction civile de l'État d'Israël. Les personnes proposées doivent avoir procuré, au risque conscient de leur vie, de celle de leurs proches et sans demande de contrepartie, une aide véritable à une ou plusieurs personnes juives en danger.

Le dossier constitué doit comporter un témoignage écrit de personnes sauvées, divers documents et si possible d'autres témoignages.

Le Comité aide à l'élaboration du dossier qu'il transmet ensuite à Yad Vashem.

À Jérusalem, une commission présidée par un juge de la Cour suprême d'Israël décide, après instruction du dossier, d'attribuer ou non la distinction.

Le Comité français a pour mission d'organiser, en France, la cérémonie officielle de remise de la médaille et du diplôme d'honneur pour la ou les personnes reconnues Justes parmi les Nations ou à leurs ayants droit avec les autorités françaises locales, régionales ou nationales et l'ambassade d'Israël.

Une phrase, tirée du Talmud, est gravée sur la médaille : « **Quiconque sauve une vie, sauve l'univers tout entier** ».





בזכירה סוד הבאולה
(הכשריט)
Dans le souvenir réside le
Secret de la Rédemption
(Bas-Sherm-Tov)

QUICONQUE SAUVE UNE VIE SAUVE L'UNIVERS TOUT ENTIER

כאילו קיים עולם חלא

כל המקיים נפש אחת כאילו קיים עולם חלא

כאילו קיים עולם חלא

כל המקיים נפש אחת כאילו קיים עולם חלא

תעודת כבוד

Diplôme d'Honneur

LE PRÉSENT DIPLOME ATTESTE QU'EN SA SÉANCE DU LA COMMISSION D'HOMMAGE AUX JUSTES DES NATIONS, NOMMÉE PAR L'INSTITUT COMMÉMORATIF DES MARTYRS ET DES HÉROS YAD VASHEM, SUR LA FOI DES TÉMOIGNAGES RECUEILLIS PAR ELLE, A RENDU HOMMAGE ET DÉCERNÉ LA LA MÉDAILLE DES JUSTES PARMI LES NATIONS À

וזאת לתעודה שבישיבתה פיום החליטה הועדה לציון חסידו אופות העולם עליד רשות הזכרון יד ושם על יסוד עדויות שהובאו לפניה, לתת כבוד ויקר ולהעניק את המדליה לחסידו אופות העולם ל

QUI AU PÉRIL DE VIE SAUVÉ DES JUIFS PERSÉCUTÉS PENDANT LA PÉRIODE DE LA SHOAH EN EUROPE. NOM HONORÉ À TOUT JAMAIS, GRAVÉ SUR LE MUR DES JUSTES DES NATIONS AU MÉMORIAL YAD VASHEM À JERUSALEM.

על אשר בשנות השואה באירופה ע נפש בכפול להצלת יהודים נרדפים יודי רודפיהם. שמי יונצח לעד על לוח-כבוד בקן חסידו אופות העולם ביד ושם.

Jérusalem, Israël

ניתן היום בירושלים



בשם רשות הזכרון יד-ושם
POUR L'INSTITUT YAD VASHEM

בשם הועדה לציון חסידו אופות העולם
POUR LA COMMISSION DES JUSTES

De gauche à droite : Médaille (avers et revers) et diplôme des Justes parmi les nations © Comité français pour Yad Vashem.

Pistes pédagogiques

1. L'admissibilité des candidatures : en quoi l'historien joue-t-il un rôle crucial dans le travail d'appréciation des parcours individuels et d'éligibilité au titre de Juste parmi les Nations ?
 2. En quoi la cérémonie de reconnaissance d'un Juste parmi les Nations peut-elle être mise en parallèle avec la cérémonie d'entrée d'une personnalité au Panthéon au titre de Grand Homme ?
 3. En quoi la mémoire des persécutions contre les Juifs et des actions menées par les Justes parmi les Nations sont-elles capitales pour faire valoir les valeurs de la République ?
En quoi ces actions individuelles se parent-elles d'une dimension universelle ?
-



Ressources en ligne

Bibliographie

Les Justes de France, Politiques publiques de la mémoire - Sarah Gensburger, Presse de Science Po, 2010.

Histoire des Justes en France - Patrick Cabanel, Armand Colin, 2012.

Les Justes, ces héros inconnus - Marek Halter, Larousse, 2010.

Comité français pour Yad Vashem

www.yadvashem-france.org

Listes de noms des Justes parmi les Nations

<https://yadvashem-france.org/recherche-justes/>

Fondation pour la mémoire de la Shoah

Archives Discours Jacques Chirac et Simone Veil

<https://www.fondationshoah.org/memoire/hommage-de-la-nation-aux-justes-de-france>

Mémorial de la Shoah

Étude de cas, les Justes de France

<http://www.enseigner-histoire-shoah.org/outils-et-ressources/fiches-thematiques/le-regime-de-vichy-et-les-juifs-1940-1944/etude-de-cas-les-justes-de-france-1940-1944.html>

Pour une approche sociologique de l'Homage de la Nation aux Justes de France

<https://www.cairn.info/revue-geneses-2007-3-page-116.htm>

Réalisation

Service action éducative du Panthéon – Centre des monuments nationaux
en partenariat avec le Comité français pour Yad Vashem

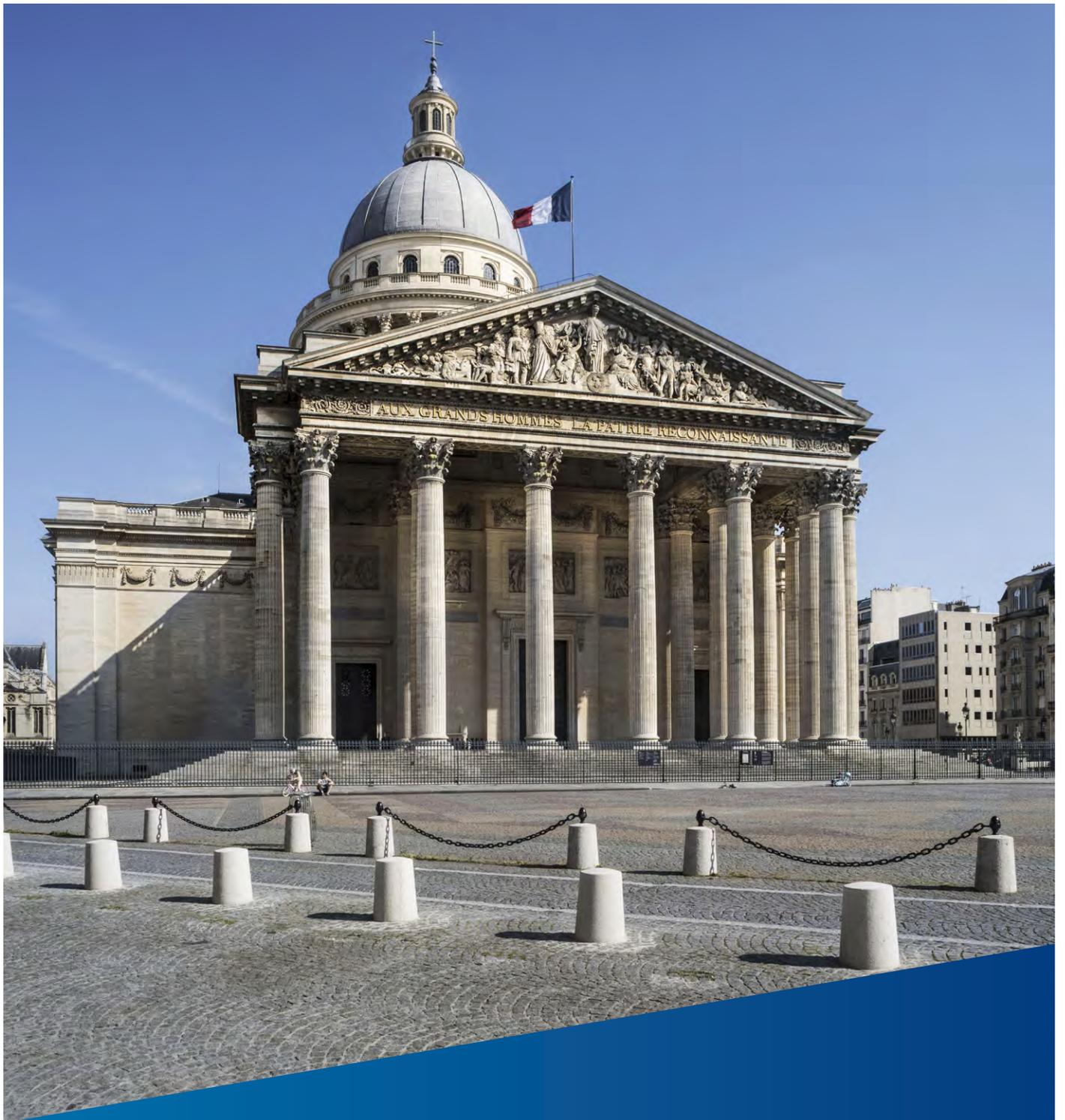
Conception graphique

Soledad Munoz Gouet

Crédits photographiques

pour les images sans légende

Couverture, p. 2 et 3 : Panthéon, dôme et fronton © Gilles Codina – Centre des monuments nationaux. – p. 5 : Panthéon, coupole et Inscription Hommage aux Justes de France © B. Gavaudo – Centre des monuments nationaux. – p. 15 : Jacques Chirac et Simone Veil dans la crypte du Panthéon lors de la cérémonie d'hommage aux Justes de France © P. Segrette – Service photographique de la Présidence de la République. – Quatrième de couverture : Panthéon, façade occidentale © Jean-Christophe Ballot – Centre des monuments nationaux.



CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

 COMITÉ FRANÇAIS
POUR YAD VASHEM

